



PRÉCISIONS COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Depuis le 1^{er} janvier 2015, plus rien ne peut être mis en dehors de votre bac pour la collecte des ordures. En effet, la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, en collaboration avec Coopérative Gestion Phénix, a mis en place une collecte d'encombrants par mois. **Il vous suffit de téléphoner au 819 534-9262 ou d'envoyer un courriel à valorisationencombrants@gmail.com pour prendre rendez-vous afin que l'on vienne chercher vos encombrants.**

Sachez donc qu'à partir de maintenant, ces différents objets ne seront plus enfouis, mais ils seront valorisés : soit en les réparant et en leur donnant une 2^e ou 3^e vie, soit en les démantelant, ce qui permet ainsi de réutiliser les matières premières qui les composent.

Les encombrants se définissent comme suit :

- Meuble-mobilier;
- Électroménager et matériel issu de la REP (responsabilité élargie des producteurs) des électroménagers;
- Accessoire électrique ou à gaz pour usage domestique;
- Matériel électronique;
- Réservoir d'eau chaude, baignoire, évier, cuve de toilette;
- Bicyclettes et accessoires de véhicules (siège d'enfants, boîte à ski, etc.);
- Matelas;
- Matériaux bruts tels que le bois, les métaux;
- Mobilier de jardin;
- Bibelots et articles de décoration;
- Articles de loisir, de camping, outils;
- Tissus d'ameublement;
- Appareil de chauffage, etc.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Coopérative Gestion Phénix à l'adresse courriel suivante : valorisationencombrants@gmail.com.

Merci de votre collaboration.

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière